



# **Assemblée Générale**

---

**Lundi 14 décembre 2020 – Salle comité directeur  
En Visio-Conférence à partir de 19 h 00**

**Procès verbal**

***"Le Football, c'est avant tout un jeu"***

**<http://district-aube.fff.fr>**

## **ORDRE DU JOUR**

---

### **LUNDI 14 DECEMBRE 2020**

*Visio Conférence à partir de 19 h 00*

#### **ORDRE DU JOUR**

- Ouverture des émargements en ligne dès 18 h 00 (Inscription des Délégués)

#### **Tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire**

- Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président
- Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 octobre 2020 (vote)

#### **Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire**

#### **Ouverture de l'Assemblée Générale Elective**

- Intervention d'un Membre de la CSOED
- Présentation des listes retenues par la CSOED sur la base d'un temps de parole de 8 minutes par liste
- Election des Membres du Comité Directeur de l'Association District Aube de Football pour le mandat 2020-2024 (Vote) et proclamation du résultat

#### **Clôture de l'Assemblée Générale Elective**

En préambule au compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire et Elective du 14 décembre 2020, il est rappelé qu'en raison de la crise sanitaire de la CoVid-19 et des restrictions inhérentes à l'état d'urgence sanitaire déclaré le 17 octobre 2020 pour un mois, lequel a été prolongé jusqu'au 16 février 2021 par la loi du 14 novembre 2020 (*Loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire*), le District Aube de Football a été contraint d'organiser ces 2 Assemblées dont l'Assemblée Générale Elective dans le cadre du renouvellement de son Comité de Direction, mandature 2020/2024, sous la forme d'une consultation dématérialisée et électronique alors même que ses statuts ne prévoient pas une telle modalité.

Le recours à un procédé électronique a toutefois été possible et mis en œuvre conformément à l'ordonnance du 25 mars 2020 (*Ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de Covid-19*) et à son décret d'application du 10 avril 2020 (*Décret n° 2020-418 du 10 avril 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de Covid-19*).

De telle sorte que pour la bonne organisation de cette Assemblée, il a été fait appel à la Société spécialisée OOPn représentée par Monsieur Hamid BENNIS pour le volet technique de l'émargement et du vote électronique et la salle du Comité Directeur du District Aube de Football a été aménagée en studio « télé » afin de retransmettre en direct à partir de 19 h 00 les propos et les interventions des différents protagonistes présents à minima.

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Après avoir souhaité la bienvenue à l'assistance présente à distance, le Président Philippe PAULET :

- Déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association District Aube de Football
- Informe l'Assemblée Générale de la présence à distance de Monsieur Vincent NOLOGUES, Vice-président de la Ligue du Football Amateur, qui doit intervenir à l'issue de l'Assemblée Générale Elective dans le cadre de l'arrêt des compétitions sportives intervenu fin octobre 2020 et ses conséquences sportives ainsi que sur les mesures de soutien envisagées une nouvelle fois par l'instance fédérale
- Tient à remercier les Représentant.e.s des Clubs connecté.e.s en ce lundi compte tenu des conditions singulières actuelles de vie et d'organisation rencontrées par chacun d'entre nous depuis de longues semaines

Le Président Philippe PAULET se retire alors pour donner la parole à M Rodolphe VIGREUX, Secrétaire Général de l'Association, afin d'animer l'Assemblée Générale Ordinaire et dérouler son ordre du jour.

Après avoir souhaité la bienvenue à son tour à tous les Représentant.e.s, M Le Secrétaire Général informe entre autres l'Assemblée des Clubs :

- Que les travaux notamment de l'Assemblée Elective sont sous contrôle de Maître Maxime BELMUDES, Huissier de Justice Associé de la SCP ABCJUSTICE, Huissiers de Justice Associés près le Tribunal Judiciaire de Paris (75), y demeurant 137, boulevard Raspail Paris 6<sup>ème</sup>. A l'issue des Assemblées, cet officier ministériel étant amené à établir, conformément à ses prérogatives, un Procès-Verbal de constat
- Que la procédure et le système de vote sont composés de deux plateformes à savoir une plateforme pour la visioconférence via « Zoom » et une plateforme spécifique au vote électronique
- Qu'une assistance technique est possible en cas de difficultés de connexion ou d'accès à la plateforme de vote grâce à Madame Sonja BENNIS mais surtout M Alexandre SANTOS (Technicien / Superviseur visioconférence), Membres de la Société OOPn

Il procède alors à l'appel des délégués à 19 h 04 sur la base des informations électroniques transmises par la Société OOPn.

## 1 - APPEL DES DELEGUES

Suite à l'appel des délégués par le Secrétaire Général de l'Association, il est mis en exergue que les Clubs présents ou représentés rassemblent, ce lundi 14 décembre 2020, 308 voix sur 339 inscrites.

Le Secrétaire Général, sur la base de la feuille électronique d'émargement, invite à distance l'assistance à se manifester pour les Représentant.e.s des Clubs éventuellement présent.e.s et qui n'auraient pas encore émargé à cette heure. La liste de ces Clubs est déclinée par ses soins.

Monsieur Alexandre SANTOS étant amené quant à lui à intervenir pour rappeler les modalités d'assistance offertes aux Participant.e.s en cas de difficulté à se connecter au portail de vote électronique de la Société OOPn notamment, à cette heure, pour émarger la feuille de présence à l'aide du code reçu par chaque Participant.e.

Il est rappelé que pour délibérer valablement l'Assemblée Générale doit réunir 1/3 des clubs inscrits soit 25 Associations affiliées, représentant 1/3 de la totalité des voix soit 113 voix.

### CLUBS PRESENTS

Numéro d'affiliation	Club	Nombre de voix	Nom du représentant
553883	CHARMONT FC	2	BOUVRON Serge
552762	SAINT AUBIN	2	PINGUET Camille
590270	LONGSOLS	2	POULET Claudie
582064	MARCILLY LE HAYER	2	ARDOIN Hervé
590528	ERVY LE CHATEL	3	WALLON Patrice
581067	F.C. BARBEREY	3	BOCQUET Mégane
580689	F.C. CHESTERFIELD	3	FRANC Alexandre
552626	SAINT GERMAIN	3	CUBILLOS Marcelo
544102	U.S. ORIGNY	3	COTTRET Gilles
539040	DROUPT ST BASLE A.S.	3	CATTIAUX Didier
537586	FC BUCEY	3	PRIEUR Aurélien
525354	MONTIERAMEY	3	VERON Jean Pierre
550729	ROMILLY SPORT 10	3	MIGEOTTE Jean-Marie
582279	SAINTE SAVINE FC	3	TRANSLER Chistopher
563711	RACING CLUB DE L'AUBE	3	SAINDOU Abdou
548265	FOOT 2000	4	PROTIN Philippe
545007	AS DES AUMONTS	4	JACQUES Francis
539728	FC MALGACHE	4	TIEFFENBACH Yvan
514380	PLANCY SALON	4	VEDEL Serge
502626	F.C. MAILLY	4	FEVRE Gérard
511301	US CHAOURCE	4	MOUCHOT Christelle
552299	RICEYS SPORT	5	MANJARD Frédéric
551179	SAVIERES	5	PHILIPPAERTS Jean-François
550802	MARIGNY ST MARTIN	5	HAZOUARD Patrick
535720	VAUDES ANIMATION	5	VILLELA Sylvain
527672	FC TRAINEL	5	BARRAS Morgan
523974	FC CONFLANS S/SEINE	5	REDON Gilles
519698	RAMERUPT	5	PICHON Bruno
502621	VENDEUVRE	5	ROUSSEY Sébastien
502585	A.G.T	5	RIGLET Hervé
524612	ST ETIENNE SOUS BARBUISE	5	BOUTILLIER Eric
527041	AJV OURCE	5	GUIGNOT Laure

544878	VALLANT FONTAINE LES GRES	5	GUINOT Samuel
580662	AUBE SUD LOISIR O.	6	JARRY Gérard
545673	CHAPELLE ETOILE	6	BOUSAHMAINE Nouredine
540553	LUSIGNY SUR BARSE	6	MOUTON Benoit
563809	AS CHARTREUX	6	HADDADI Nourdin
580633	BAR SUR AUBE FC	7	VOYARD Christophe
564209	NORD EST AUBOIS	7	PETISCO Jean
560490	SAINT MEZIERY	7	DAVESNE Madeleine
560109	FCMT	7	ROULLEAU Hervé
552588	SAINT JULIEN J.S.	7	VOGEL Francis
548225	MELDA F.C.	7	LAUMAIN Alain
548174	A.S.O.F.A.	7	COURTOIS Patrick
546712	ROSIERES OM	7	CUISIN Alexandre
544348	FC NOGENTAIS	7	CETOJEVIC Ludovic
541195	ENT. S. DES MUNICIPALS	7	BLANCHOT Patrice
528397	PORTUGAIS DE ROMILLY	7	BRAY Thierry
526349	ST PARES AUX TERTRES	7	MOREL François
509242	RC DES SPORTIFS CHAPELAINS	7	BRUGGER Nicolas
502825	FC MORGENDOIS	7	BOUGE Patrick
502726	JS VAUDOISE	7	PETIT Nicolas
514257	BAR SUR SEINE	7	POUJOL Philippe
502601	DIENVILLE	7	VEBER Patrick
500073	ESTAC	7	COUDROT Philippe
<b>TOTAL DES CLUBS PRESENTS (55)</b>		<b>275</b>	

## CLUBS REPRESENTES

Numéro d'affiliation	Club	Nombre de voix	Nom du représentant
552628	VILLECHETIF	2	VERON Jean-Pierre
560232	CSAG ROSIERES PRES TROYES	2	POUJOL Philippe
546378	CHAPELLE S.L. SARRAIL	2	MOUTON Benoit
552376	CHAPELAIN OLYMPIQUE	3	BOUSAHMAINE Nouredine
551460	U.C.S. NOGENTAISE	3	CETOJEVIC Ludovic
534971	FC LES NOES	3	TRANSLER Christophe
551391	CELLES/ESSEYES	4	GUIGNOT Laure
529796	PORTUGAIS DE NOGENT	4	CETOJEVIC Ludovic
582483	S.3. ACADEMY	5	POUJOL Philippe
531655	CRENEY FC	5	POUJOL Philippe
<b>TOTAL DES CLUBS REPRESENTES (10)</b>		<b>33</b>	

<b><u>TOTAL DES CLUBS PRESENTS ET REPRESENTES</u></b>	<b><u>308</u></b>
---	-------------------

## CLUBS PRESENTS SANS DROIT DE VOTE

Numéro d'affiliation	Club	Nombre de voix	Nom du représentant
<b><u>TOTAL DES CLUBS PRESENTS</u></b>			
<b><u>SANS DROIT DE VOTE</u></b>			

## CLUBS ABSENTS

Numéro d'affiliation	Club	Nombre de voix	Nom du représentant
540499	VIREY SOUS BAR	2	MILESI CHRISTOPHE
582605	ESGT TROYES	3	PIGAL Xavier
550872	FRESNOY CLEREY	3	MILLERET Samuel
525762	AS BAROVILLE	3	MATEOS François
531872	AS PORTUGAIS des CHARTREUX	3	TEIXEIRA Filipe
502639	AS ARCIS SUR AUBE	3	DELORME Christophe
563630	INTER ASIATIQUE	4	LUANGKHOT Lucas
554146	TORVILLIERS	5	FEVRE Arnaud
551741	PAYS D'ORIENT	5	BESSON Nathan
<b>NOMBRE DE VOIX DES CLUBS ABSENTS (9)</b>		<b>31</b>	

**TOTAL DES VOIX DES CLUBS INSCRITS SUR LES LISTES : 339 dont,**

Présents	<b>275</b>
Représentés	<b>33</b>
Absents	<b>31</b>

**TOTAL DES VOIX PRESENTES A L'ASSEMBLEE GENERALE : 308 dont,**

Clubs Présents	<b>275</b>
Clubs Représentés	<b>33</b>

Sont ainsi présents ou représentés 65 Clubs sur les 74 affiliés à l'Association District Aube de Football et ayant droit de vote représentant 308 voix sur un potentiel maximum de 339 soit 9 Clubs non présents ou non représentés totalisant à eux seuls 31 voix.

Les conditions de quorum prévues à l'article 12.5.3 des statuts du District Aube étant atteintes, l'Assemblée Générale Ordinaire peut alors valablement délibérer comme l'Assemblée Générale Elective d'ailleurs.

Après avoir constaté que l'Assemblée Générale peut valablement délibérer, le Secrétaire Général donne la parole à M Alexandre SANTOS qui réalise en ligne une démonstration des modalités pratiques du vote électronique. Des explications sont données sur la plateforme de vote et à l'accès via « Zoom » pour la visioconférence relatives aux différentes applications sur ordinateur, smartphone, tablette Android, iPhone ou iPad. Des aides sont également projetées et des informations techniques détaillées sur les deux systèmes sont distillées aux Participant.e.s.

Afin de permettre à tous les Participant.e.s de se familiariser avec l'outil mis à disposition par la Société OOPn, alors même que chaque votant avait la possibilité au cours du week-end des 12 et 13 décembre 2020 de simuler son vote en ligne, il est proposé à l'Assemblée Générale un vote « test » sur l'éventuelle accession de l'ESTAC en Ligue 1 à l'issue de la saison 2020/2021.

Ledit vote a duré près de 14 minutes visant ainsi à permettre à tous les Participant.e.s d'appréhender tranquillement l'outil disponible sur support numérique avant de passer aux délibérations inscrites à l'ordre du jour des différentes Assemblées. Pendant toute cette durée, M Le Secrétaire Général a relancé régulièrement tous les Participant.e.s. en évoquant notamment l'accroissement régulier du nombre de votants. Quant à Monsieur Alexandre SANTOS, il a été amené à rappeler également de son côté les modalités pratiques de connexion à partir du lien reçu sur la boîte aux lettres électronique de chaque participant.e ou bien à échanger directement avec les personnes sollicitant par téléphone son assistance technique.

Compte tenu au final du nombre de votants sur ce test, à savoir 56, le Secrétaire Général a considéré que l'outil proposé était maîtrisé par la collectivité des Clubs. Il est alors passé au vote de l'unique résolution, objet de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

## **2 - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 OCTOBRE 2020**

---

Le Secrétaire Général invite ensuite les Représentant.e.s des Clubs aubois à se prononcer sur le compte rendu de l'Assemblée Générale du 19 octobre 2020 matérialisé par le Procès-Verbal mis à leur disposition sous format PDF sur le site Internet du District Aube de Football.

Selon le même principe d'animation que lors de la question « test », M Le Secrétaire Général a informé régulièrement la collectivité des Clubs de l'avancée du vote en nombre de participants pendant plus de 10 minutes pour au final le clôturer avec le résultat suivant :

Sur les 65 Clubs présents ou représentés, 63 suffrages ont été exprimés aboutissant au résultat ci-après :

**Vote : Pour : 290 - Contre : 6**

**Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19 octobre 2020 est adopté à la majorité des voix présentes ou représentées à hauteur de 97,97 %.**

A l'issue de ce vote, M Le Secrétaire Général a clos l'Assemblée Générale Ordinaire en remerciant entre autres l'assistance et tous les protagonistes ayant participé directement ou indirectement à la bonne marche démocratique de l'Association District Aube de Football en cette période si compliquée en raison de la pandémie de la CoVid-19 et a invité M Marcel SPILMANN à venir animer l'Assemblée Générale Elective, mandature 2020/2024, es qualité de Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales du District Aube de Football.

# ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Suite à l'ajournement de la première Assemblée Générale Elective fixée initialement au 19 octobre 2020 consécutivement au retrait de la liste menée par M Philippe PAULET, un nouveau processus électoral a été initié par le Comité Directeur du District Aube de Football.

A cet effet, Monsieur Marcel SPILMANN rappelle à l'assistance présente dans les locaux du District Aube de Football (Les candidats BRAY et PAULET accompagnés de quelques colistiers) et aux Clubs connectés que la Commission de Surveillance des Opérations Electorales avait, en sa séance du 25 novembre, déclaré recevable les 2 listes reçues par Maître Jean Marc GUILLEMINOT, Huissier de Justice à TROYES, selon nouveau calendrier électoral initié par le Comité Directeur du District Aube de Football. L'ouverture des enveloppes ayant fait l'objet d'un constat dressé par cet officier ministériel en date des 17 et 18 novembre 2020.

Il fait également référence au Procès-Verbal du Comité Directeur de l'Association District Aube de Football en date du 29 novembre 2020 arrêtant les modalités pratiques de l'organisation de cette Assemblée Générale Elective à distance dans un contexte sanitaire dégradé interdisant toute réunion physique ou limitant les déplacements de chacun d'entre nous.

Il rappelle enfin que chaque candidat ou tout colistier est invité à présenter sa profession de foi aux Clubs présents ou représentés par visio interposée selon l'ordre de passage suivant :

1. BRAY Thierry (Unir pour réussir)
2. PAULET Philipe (Ensemble plus loin !)

Et ce dans la limite maximale d'une durée d'intervention de 8 minutes.

Il est dès lors donné tour à tour la parole à M Thierry BRAY (Liste « Unir pour réussir ») puis à M Philippe PAULET (Liste « Ensemble plus loin ! ») afin de présenter leur liste et leur projet.

Compte tenu de la durée d'intervention de chaque candidat, il n'a pas été possible de retranscrire au mot près l'intervention de chacun d'entre eux sauf à obtenir les scripts.

Monsieur Thierry BRAY n'a pas souhaité toutefois communiquer le sien afin qu'il soit intégré dans ledit Procès-Verbal dressé par M Le Secrétaire Général du District Aube de Football. De telle sorte qu'il n'est uniquement fait référence dans le compte rendu de l'Assemblée Générale Elective qu'au principe de son intervention qui a duré au final plus de 8 minutes. A cet effet, Monsieur Marcel SPILMANN, garant de l'égalité du temps de parole de chaque Candidat, a été amené à rappeler à plusieurs reprises le fait que le temps imparti à Monsieur Thierry BRAY allait être dépassé ou s'est prolongé au-delà des 8 minutes de tribune offertes.

Quant à la liste menée par M Philippe PAULET, son intervention ainsi que celles de 2 autres Colistiers sont retranscrites telles qu'envoyées par ces personnes, à savoir :

*M Philippe PAULET*

*Chères Présidentes, chers Présidents,*

*C'est avec un réel plaisir que nous nous présentons aujourd'hui devant vous. Avant toutes choses, je tiens à remercier les membres de l'ancien Comité Directeur, dont bon nombre nous maintiennent leur soutien. C'est une liste renouvelée de moitié que nous vous proposons, les problématiques d'aujourd'hui n'étant pas celles d'il y a 4 ans. Une équipe soudée de personnes issues de toutes les composantes du football, qui œuvrent au quotidien sur les stades de tout le département. Une équipe de terrain qui connaît bien les atouts de notre territoire mais aussi vos problématiques au quotidien. Et c'est bien cela qui nous motive : pouvoir répondre aux problématiques des clubs ensemble, oui ensemble. Car oui, Mr Bray, vous n'avez pas le monopole des clubs...*

*Nous ne manquons pas d'ambition et de projets pour toutes les familles du football. Mais nous restons ancrés dans le réalisme du quotidien de nos clubs, un réalisme qui semble manquer à Mr Bray après un quart de siècle d'absence dans le football...*

*Nous pourrions vous faire miroiter de nombreux et doux rêves, nous réattribuer les actions de la Fédération, du Conseil Départemental, ... Mais non, moi, l'homme du passé, j'ai trop de respect pour vous, chers amis, pour vous mener en bateau. Le respect est peut-être une trop vieille valeur pour certains...*

*Face à de longs discours, nous avons préféré vous présenter des personnes, réunies autour d'ambitions communes, des personnes compétentes qui se sont réunies pour porter certaines valeurs au sein de notre District.*

*Le mot « équipe » étant la base de notre projet, quoi de mieux que de laisser la parole à certains de mes colistiers. Je laisse donc la parole à Ludovic CETOJEVIC, éducateur reconnu depuis plus de 20 ans, qui a réalisé un travail important au sein de la commission féminine depuis 3 ans.*

*M Ludovic CETOJEVIC*

*Merci Philippe, bonsoir à toutes et à tous,*

*C'est, comme toujours, un plaisir d'être parmi vous ce soir. C'est effectivement avec conviction que, depuis quelques années, nous avançons ensemble sur le sujet des féminines. Je l'ai répété à diverses reprises, je suis ravi d'avoir pu être votre porte-parole. Porte-parole parce que c'est grâce à nos échanges que nous avons pu avancer, ensemble. Porte-parole aussi parce que je n'ai pas rejoint l'équipe du District pour être « aux ordres », mais pour porter vos messages, travailler à vos demandes. J'y ai trouvé une équipe constructive qui avançait pas à pas pour construire le football du District. Une équipe qui s'est redessinée pour apporter une meilleure réponse aux enjeux de demain.*

*Je n'ai aucune honte de notre bilan. Nous avons travaillé. Nos rassemblements divers et variés ont permis de fidéliser, recruter de nouvelles joueuses, dirigeantes, éducatrices ou arbitres. Nous progressons chaque année, nous avons réussi à construire peu à peu un championnat Aubeois. Le chemin est long, c'est vrai, et je ne peux pas vous promettre de trouver des dizaines de joueuses du jour au lendemain, ce serait vous mentir... Mais il faut continuer à donner de la visibilité à nos joueuses.*

*En effet, j'estime que la communication est l'outil indispensable de la réussite et je pense que celle-ci nous unit depuis quelques temps. Vous savez qui joindre en cas de souci. Être disponible pour vous me tient à cœur. Et nous avons encore tellement de choses à faire ensemble. Sur les mêmes valeurs de confiance et de communication, nous avons un autre défi à relever : celui des pratiques diversifiées et des nouvelles pratiques.*

*Nous poursuivrons le travail de développement du Beach avec un lieu de pratique que beaucoup nous envient, du Futsal à tout âge et poursuivrons avec vous la pratique du Foot Loisir. Quant aux nouvelles pratiques telles que le FootGolf, le foot en marchant, Futnet... nous reviendrons à votre rencontre pour la mise en place de ces activités, si importantes pour le lien social à l'intérieur de vos clubs. Je vous remercie de votre attention et laisse la parole à Jean-Marc.*

Merci Philippe, Merci Ludovic,  
Mesdames, messieurs, bonjour,

*La transition est facile. Il y a 4 ans, lors de réunions de secteur, je vous ai présenté les évolutions de notre population et nous avons pu échanger sur l'avenir du football Aubeois. Au gré des rencontres, nous avons échangé sur les pistes de développement.*

*Je ne vous cacherai pas ma désillusion, en voyant les discours de la liste d'opposition, de constater qu'ils n'aient pas entendu parler du football diversifié et des nouvelles pratiques dont je vous fais pourtant la promotion depuis 4 ans, en réunion de secteur, en assemblée, lors d'événements... Désillusion car cela signifie que nous avons raté une partie de notre communication. Mais une satisfaction aussi. La satisfaction de voir que, quelle que soit l'issue de ce vote, le travail que nous avons entamé il y a 4 ans se poursuivra.*

*Oui, je ne le répéterai jamais assez, nous devons multiplier les offres (compétitions, loisirs, diversifié, nouvelles pratiques, mais aussi e-sport), nous devons multiplier les publics (masculin, féminin, mixte, jeunes, séniors, vétérans, vétérans +). Nous avons reconstruit le football loisir depuis plusieurs années. C'est avec une grande satisfaction que nous avons pu faire un rassemblement d'une centaine de joueurs en début de saison. Le football loisirs, je vous le rappelle, ce n'est pas le jeudi, ou le vendredi, nous proposons un planning et vous jouez quand vous voulez. C'est là notre conception du loisir... Mais c'est aussi un football mixte, parce que la réalité, dans notre département, c'est d'adapter la pratique aux effectifs présents, et non d'adapter les effectifs à notre vision de la pratique, parce qu'il est plus plaisant pour une féminine de jouer avec son mari, son frère ou ses amis, plutôt de parcourir 30 km pour jouer avec d'autres féminines qu'elle ne connaît pas, c'est aussi cela notre vision du loisir... Mais la mixité est un terme qui semble faire peur à certaines personnes, quelle est la place des féminines dans l'univers de Monsieur Bray ? Je m'interroge...*

*Car pour les féminines aussi, Monsieur Bray propose la création de super-clubs, indépendamment de la volonté des clubs et de la réalité des effectifs. Nous avons échangé avec vous sur ces sujets, ce serait nier la définition même de club et l'identité qui s'y rattache. Ce serait nier l'attachement des joueurs, dirigeants et éducateurs à leur club. Il en va de même pour la « banque numérique » qui signifierait que chaque club puisse venir piocher dans vos effectifs comme il le souhaite... Une telle proposition, tout aussi illusoire qu'illégale, va à l'encontre de l'idée même de club. Une vision politique et financière du football, bien loin de nos valeurs associatives.*

*Le club, comme vous le savez, est depuis longtemps au cœur de nos préoccupations. Pas à travers de vaines promesses, à travers du concret. En 6 ans, j'ai personnellement formé plus de 2000 personnes sur l'Aube et la Marne pour la FMI, les règlements, l'initiation à l'arbitrage, et je ne compte pas ici le nombre de personnes formées par Éric et Rodolphe. Le club, ce sont aussi des soucis du week-end, pour la FMI, la météo, et autres tracasseries administratives, la réalité des clubs est là. Que faire quand les bureaux sont fermés ? Le dirigeant se retrouve seul, avec des joueurs en face et autant de déceptions. Créer une équipe qui puisse vous répondre le week-end est, à mon sens, un enjeu majeur, mais nous n'avons pas tous la même vision du club, nous sommes peut-être un peu trop proches du terrain...*

*Je profite de cette occasion pour vous adresser nos excuses. Depuis presque deux mois, nos réponses, que ce soit par la relation clubs ou le comité de veille sanitaire, se sont faites plus rares. Le climat délétère qui a entouré ces élections nous a amenés à nous mettre le plus en retrait possible de l'activité du District. Nous qui vous répondons depuis plusieurs années, tout au long de la semaine et des week-ends, avons été les premiers à être affectés par cela, et nous voulions nous en excuser. Nous espérons que, quelle que soit l'issue du vote, vous conserverez la même qualité d'écoute de la part du District.*

*Cette écoute permanente est un élément vital pour nos compétitions, et qui le sera d'autant plus pour sortir du contexte difficile actuel. Il ne s'agira pas, dans les périodes à venir, de créer une hypothétique D4, mais de sauver nos D3. C'est une équipe de terrain que nous vous proposons pour parvenir à passer cette épreuve.*

*Je vous remercie de votre attention, Philippe, je te laisse conclure.*

*M Philippe PAULET*

*Voilà, comme je vous le disais, un District, c'est avant tout une équipe au service des clubs. Le contexte sanitaire ne permet pas à tous les colistiers d'être présents, mais ils sont tous prêts à s'investir dans cette démarche collective. Ce sont 18 personnes compétentes, qualifiées, disposant toutes de nombreuses années d'expérience, un peu trop peut-être ?*

*Vous n'allez pas élire une personne mais un Comité Directeur complet, et c'est à cela qu'il faut s'attacher. Ces 18 noms sont-ils pertinents pour défendre vos intérêts et vous apporter ce que vous attendez d'un District ? Nous avons choisi de vous présenter très vite chacun des participants de notre liste et les fonctions vers lesquelles ils veulent s'investir, pour suivre le célèbre adage : « Dire ce que l'on fait, et faire ce que l'on dit ».*

*Au-delà de ces 18 noms, ce sont aussi bien d'autres bénévoles qui nous soutiennent et qui œuvrent dans les 24 commissions du District. Il n'est pas, à notre sens, utile de redécouper ces commissions en 36, centrées autour de leur président. Il importe au contraire d'augmenter le dialogue entre ces commissions pour mieux vous servir.*

*Oui, je n'ai pas l'outrecuidance de prétendre que le bilan est parfait. Je n'ai pas non plus la vanité de prétendre que j'ai toutes les solutions. Des solutions, nous en avons certaines, des actions, nous en avons réalisées beaucoup. Aujourd'hui, c'est une équipe remaniée que nous vous soumettons, pour vous servir demain, pour aller, ensemble, plus loin !*

*Je vous remercie de votre attention.*

A l'issue de l'intervention des 2 Candidats, Monsieur Marcel SPILMANN a laissé à l'Assemblée des Clubs réunis quelques minutes afin que tous les Participant.e.s soient amené.e.s à se forger tranquillement et posément une opinion raisonnable de vote et a déclaré ensuite le scrutin ouvert.

Il a par ailleurs, préalablement à l'ouverture du scrutin, rappelé les règles de vote.

Comme lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, Monsieur Marcel SPILMANN a laissé le vote se dérouler pendant près de 15 minutes permettant ainsi à chaque Participant.e de pouvoir voter sereinement et résoudre le cas échéant toute difficulté technique ou de connexion.

Sont connectés au moment du vote du Comité Directeur de l'Association District Aube de FOOTBALL (mandature 2020/2024) 65 Clubs dont 63 ont exprimé un vote soit 294 voix exprimées pour un potentiel de voix présentes ou représentées de 308.

**La liste soutenue par Monsieur Philippe PAULET a été approuvée à la majorité de 62,93 % des voix exprimées soit 185 voix, contre 37,07 % des voix exprimées, soit 109 voix pour la liste soutenue par M Thierry BRAY.**

Est élu dès lors M Philippe PAULET, Président du District Aube de Football pour la mandature 2020/2024 aboutissant à la composition du Comité Directeur suivant, à savoir :

<b>COMPOSITION DU COMITE DIRECTEUR 2020/2024</b>	<b>QUALITES RESPECTIVES</b>
Philippe PAULET	Président
Jean-Marc PACHOLCZYK Jean-Marc	
Rodolphe VIGREUX	Secrétaire Général
Philippe POUJOL	Trésorier
Ludovic CETOJEVIC	
Hervé COTTRET	
Éric RAYBAUDI	
Dominique DELATTRE	
Madeleine DAVESNE	Collège des féminines
Anthony BUEB	Représentant des Educateurs
Rachid CHANDOURI	Représentant des Arbitres
Karim AMRANE	Médecin
Frédéric COTTRET	
Pierre SIMON	
Cédric BOUGE	
Frédéric CASTEL	
Didier DUCHENE	
Jean-Philippe HASS	

A l'issue des opérations de vote :

- Monsieur Marcel SPILMANN a déclaré l'Assemblée Générale Elective du lundi 14 décembre 2020 close et a remercié l'assistance présente.
- Monsieur Philippe PAULET, après le traditionnel salut républicain entre les 2 candidats, a pris la parole pour remercier les Clubs lui accordant sa confiance pour un nouveau mandat de 4 ans ainsi qu'au nom des 17 autres colistiers amenés à s'investir avec lui dans l'intérêt supérieur du football amateur aubois.
- Monsieur Vincent NOLORGUES est enfin intervenu longuement par visio interposée pour évoquer la situation actuelle du football amateur après une saison 2019/2020 déjà tronquée dès mars 2020, les perspectives de reprise mais aussi les mesures de soutien envisagées par la Fédération Française de Football au bénéfice des 2 millions de Pratiquant.e.s et ce au nom de la Ligue du Football Amateur es qualité de Vice-président.
- Et à titre de conclusion, le Président Philippe PAULET souhaite de belles et agréables fêtes de fin d'année après une année 2020 si singulière.

L'ordre du jour des 2 Assemblées étant épuisé, la séance est levée vers 20 h 55 après notamment la longue intervention de Monsieur Vincent NOLORGUES.

**Le Président,  
M. Philippe PAULET**

**Le Secrétaire Général,  
M. Rodolphe VIGREUX**